



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 septembre 1953

Classe 71 e



Demande déposée: 26 avril 1951, 17 ¼ h. — Brevet enregistré: 15 juin 1953.

Brevet additionnel subordonné au brevet principal N° 274012.

Roamer Watch Co. S. A., Soleure (Suisse).

Pièce d'horlogerie.

Le brevet principal concerne une pièce d'horlogerie avec mécanisme de remontage à la main, dans laquelle le rochet de barillet est susceptible d'être aussi entraîné en rotation par un organe ne faisant pas partie dudit mécanisme de remontage et dans laquelle un dispositif d'accouplement normalement débrayé est intercalé entre la tige de remontoir et le rochet de barillet, cet accouplement n'établissant la liaison nécessaire à l'accomplissement du remontage à la main qu'au moment où celui-ci est effectué.

L'objet de la présente invention est une telle pièce d'horlogerie, dans laquelle le dispositif d'accouplement comprend une bascule oscillant autour d'un renvoi intermédiaire constamment en prise avec la roue de couronne, cette bascule portant un renvoi normalement dégage du rochet de barillet.

Le dessin annexé montre une forme d'exécution de l'objet de l'invention, donnée à titre d'exemple.

La fig. 1 en est une vue par-dessus.

La fig. 2 est une vue de côté de la bascule.

La fig. 3 est un détail correspondant.

En 1 se trouve le rochet de barillet, susceptible d'être remonté, par exemple à partir du pignon 2, mais que l'on doit aussi pouvoir remonter normalement, à la main, à partir de la tige de remontoir 3, entraînant la roue de couronne 4.

Cette roue 4 est constamment en prise avec un renvoi intermédiaire 5, autour duquel une bascule 6 peut se déplacer angulairement.

Cette bascule porte à son tour un renvoi 7, constamment en prise avec le renvoi 5 et susceptible d'attaquer le rochet de barillet 1, mais qui s'en trouve normalement dégage par l'action d'un ressort 8, formant un frein-sautoir.

Il est aisé de voir, en suivant les directions de rotation indiqués par les flèches, que toute rotation du renvoi 7 dans le sens du remontage aura pour effet, par l'action du frein-sautoir, d'amener ce renvoi en contact avec le rochet de barillet et de provoquer ainsi son entraînement.

Pour limiter les positions extrêmes de la bascule, en particulier sa position extérieure de dégagement du renvoi 7, il est prévu que le pivot 9 de ce dernier se prolonge dans une fraisure allongée 10 de la platine 11, dont la longueur détermine la course autorisée.

REVENDEICATION:

Pièce d'horlogerie avec mécanisme de remontage à la main, dans laquelle le rochet de barillet est susceptible d'être aussi entraîné en rotation par un organe ne faisant pas partie dudit mécanisme et comportant un dispositif d'accouplement normalement débrayé intercalé entre la tige de remontoir et le rochet de barillet, cet accouplement n'établissant la liaison nécessaire à l'accomplissement du

remontage à la main qu'au moment où celui-ci est effectué, caractérisée en ce que le dispositif d'accouplement comprend une bascule oscillant autour d'un renvoi intermédiaire, constamment en prise avec la roue de couronne, cette bascule portant un renvoi normalement dégagé du rochet de barillet.

SOUS-REVENDEICATIONS:

1. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée en ce que le renvoi porté

par la bascule est soumis à l'action d'un frein-sautoir.

2. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée en ce que le pivot du renvoi porté par la bascule pénètre dans une fraisure de la platine en limitant les déplacements.

Roamer Watch Co. S. A.

Mandataire: Edmond Lauber, ing. dipl., Genève.

